

— LA —

# SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

## SOMMAIRE

I Au prône ; offices de l'Eglise ; titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Evangile du VI<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte. — IV Morts illustres. — V Apostolat de la prière. — VI Le dictionnaire biographique du clergé Canadien-français. — VII Rome : Décret de l'Index. — VIII Société d'une messe. — IX Aux prières. — X Bibliographie.

## AU PRONE

Le dimanche, 12 juillet

On annonce :

La solennité du Sacré-Cœur de Jésus ; dans les églises dédiées à S. Jacques, la solennité de ce dernier (et remise de celle du S.-C. de Jésus au 2 août).

## OFFICES DE L'ÉGLISE

Le dimanche, 12 juillet

Fête de la DÉDICACE DES ÉGLISES, *double de 1<sup>e</sup> cl. avec oct.* ; mém. du 5<sup>e</sup> dim ; à la secrète de la fête, on omet les mots entre parenthèses dans les églises qui ne sont pas consacrées ; préf. de la Trinité ; Ev. du dim. à la fin. — Aux II vêpres, mém. de saint Anaclet et du dim.

*Dans les églises consacrées on allume en ce jour douze cierges fixés aux murailles à l'endroit ou l'évêque, dans la cérémonie de la consécration, a fait les onctions avec le saint chrême. Ces cierges ne sont pas allumés dans les églises qui ne sont pas consacrées, mais seulement bénites. On peut aussi allumer ces cierges au jour octave dimanche prochain, mais ce n'est pas la coutume (1).*

(1) Ces cierges symbolisent Jésus-Christ qui est par sa doctrine et la sainte pratique de la vertu chrétienne, la lumière du monde. Ceux qui voudraient connaître les diverses cérémonies de la consécration d'une église pourront se procurer la brochure suivante qui vient d'être publiée : *Cérémonies de la consécration d'une église à l'usage des fidèles*, avec un commentaire littéral, historique et mystique, par l'abbé Joseph Saint-Denis, brochure in-18o étroit, de plus de 100 p. ; \$0.15 l'unité.

## TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 19 juillet

*On fait en ce jour la solennité des titulaires qui n'ont pu être célébrés dimanche dernier, parce que l'église est consacrée, ainsi que les suivants :*

**DIOCÈSE DE MONTRÉAL.** — Du 15 juillet, S. Henri (Montréal); du 16 juillet, N.-D. du Mont-Carmel (dessertes de Lacolle et des Italiens à Montréal); de ce jour, S. Vincent-de-Paul (Montréal et Ile Jésus) et *par anticipation*, du 20 juillet, Ste Marguerite et du 25 juillet, S. Jacques.

**DIOCÈSE D'OTTAWA.** — Du 14 juillet, S. Bonaventure (Britannia); du 16 juillet, N.-D. du Mont-Carmel (Duhamel); du 18 juillet, S. Camille (Farrelton); *par anticipation*, du 20 juillet, S. Emile (Suffolk) et S. Bonaventure (Britannia), du 24 juillet, S. Déclair (Darling) et S. Jacques (Embrun).

**DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE.** — *Par anticipation*, du 22 juillet, Ste Marie-Madeleine, du 23 juillet, S. Liboire et du 25 juillet, S. Jacques (Clarenceville).

**DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES.** — Du 16 juillet, N.-D. du Mont-Carmel (Valmont); du 17 juillet, S. Alexis (des Monts); du 18 juillet, S. Camille (Cookshire); *par anticipation*, du 22 juillet, Ste Marie-Madeleine (Cap) et du 25 juillet, S. Jacques (des Piles).

**DIOCÈSE DE SHERBROOKE.** — *Par anticipation*, du 21 juillet, Ste Proxède (Brompton).

**DIOCÈSE DE NICOLET.** — Du 18 juillet, S. Frédéric (Drummondville); *par anticipation*, du 24 juillet, Ste Christine et du 25 juillet, S. Christophe (Arthabaskaville).

**DIOCÈSE DE VALLEYFIELD.** — *Par anticipation*, du 22 juillet, Ste Marie-Madeleine (Rigaud).

**DIOCÈSE DE PEMBROKE.** — Du 15 juillet, S. Henri (Boissonnault); du 16 juillet, N.-D. du Mont-Carmel (LaPasse); *par anticipation*, S. Jacques (Eganville).

**DIOCÈSE DE JOLIETTE.** — Du 15 juillet, S. Henri (Mascouche); du 17 juillet, S. Alexis; *par anticipation*, du 25 juillet, S. Jacques (de l'Achigan).

J. S.

### Prières des Quarante-Heures

LUNDI,	13	JUILLET	— Sainte-Marguerite.
MERCREDI	15	“	— Lacolle.
VENDREDI,	17	“	— Saint-Arsène.
DIMANCHE,	19	“	— Petites-Sœurs des Pauvres.

---

**EVANGILE DU VI<sup>e</sup> DIMANCHE APRES LA PENTECOTE**

---

**Notions préliminaires**

**Résumé de l'évangile.** — Jésus, ému de pitié pour la foule qui le suit à jeûn depuis plusieurs jours, multiplie des pains et des poissons pour la rassasier.

**Récits parallèles.** — Saint Matthieu (chap. XV, v. 32-39) et saint Marc racontent ce récit. C'est celui de saint Marc qui se lit en ce jour.

**Contexte harmonisé.** — C'était la troisième et dernière année du ministère du divin Sauveur. Après avoir guéri la fille de la Chananéenne, en Phénicie, notre Seigneur revint dans la Décapole, à l'est de la mer de Galilée, à l'endroit où, l'année précédente, les démons s'étaient emparés d'un troupeau de porcs et s'étaient précipités avec eux dans la mer. C'est là qu'après avoir guéri un grand nombre de boiteux, d'aveugles, de muets, d'estropiés et d'autres malades, et entre autres le célèbre aveugle sur lequel le Maître prononça le mot « Ephpheta », il multiplia, pour la seconde fois, les pains (1). Après ce miracle Jésus traversa vers l'ouest où les pharisiens et les sadducéens se mirent de nouveau à le tenter.

**Chronologie.** — La première multiplication des pains eut lieu en mars ou avril, à l'époque de la fête de Pâques pendant laquelle notre Seigneur n'alla pas à Jérusalem. La seconde eut lieu probablement en juin de la même année. C'était donc en l'année 30 de l'ère vulgaire (34 de l'ère chrétienne), ou 783 de la fondation de Rome. Jésus devait avoir 33 ans et 6 mois.

---

(1) Jésus multiplia miraculeusement deux fois des pains et des poissons pour une foule de plusieurs mille personnes. Ce sont certainement deux faits distincts et non pas le même raconté différemment.

**Texte de l'évangile**

S. Marc, ch. VIII,  
v. 1-9.

En ce temps-là (1), comme Jésus était suivi d'une grande foule de peuple qui n'avait pas de quoi manger(2), il appela (3) ses disciples (4), et leur dit : « J'ai pitié de ce peuple, car voilà déjà trois jours qu'ils sont avec moi, et ils n'ont rien à manger : si je les renvoie à jeun chez eux, ils tomberont en défaillance en chemin, car plusieurs sont venus de loin. Ses disciples lui répondirent (5) : « Comment pourrait-on, dans ce désert, trouver assez de pains pour donner à manger à tant de monde ? » (6). Il leur demanda : « Combien avez-vous de pains(7)? » « Sept », lui dirent-ils. Alors il ordonna au peuple de s'asseoir à

**Commentaire littéral**

(1) Lorsque Jésus, récemment arrivé de la Phénicie, eut fait de nombreux miracles à l'est du lac. — (2) Sorti précipitamment de sa maison lorsqu'il apprenait l'arrivée de Jésus aux environs, aucun n'avait apporté de vivres ou ceux qui en avaient apporté les avaient consumés les jours précédents. — (3) A la première multiplication des pains, ce sont les apôtres qui suggèrent à notre Seigneur de renvoyer la foule, pour qu'elle se procure des vivres, ici, c'est le Maître qui exprime des sentiments de pitié. — (4) C'est-à-dire ses apôtres. — (5) Ici cette réflexion est faite par les apôtres, tandis que la première fois, elle le fut par le Maître qui voulait éprouver la foi des apôtres. — (6) Les apôtres n'ont pas sans doute oublié la première multiplication des pains opérée à peu de distance de cet endroit, il y a à peine deux mois, mais ils ne supposent pas que le divin Sauveur ait l'intention de répéter ce miracle. — (7) La première fois, l'évangile dit que ces pains étaient d'orge, ici leur matière n'est pas indiquée, mais les interprètes pensent qu'ils étaient faits de froment et font remarquer qu'ils sont à ce titre une figure plus précise encore de la multiplication du pain eucharistique ; aussi est-ce constamment la seconde multiplication qu'on trouve représentée dans les catacombes de préférence à la première. — (8) Et les petits poissons, dit saint Mat.

terre ; puis il prit les sept pains (8), rendit grâces à Dieu (9), les rompit (10), les donna à ses disciples pour les distribuer, et ils les distribuèrent au peuple. Ils avaient encore quelques petits poissons : il les bénit et les fit aussi distribuer. Tous ceux qui étaient là mangèrent, et furent rassasiés ; et l'on emporta sept corbeilles (11) pleines des morceaux qui étaient restés : or ils étaient au nombre d'environ quatre mille (12) ; et Jésus les renvoya.

thieu. — (9) C'était la prière correspondante à notre *Benedicite* que Jésus prononça à la manière des Juifs. — (10) Les pains juifs étaient larges, minces et secs, par suite faciles à rompre. Notre-Seigneur ne divisa pas les poissons avant de les remettre aux apôtres. — (11) L'évangile se sert d'un mot qui désigne des paniers plutôt que les corbeilles en usage à la première multiplication. — (12) Sans compter les femmes et les enfants, dit saint Matthieu. Le texte ne dit pas mais on peut croire qu'ils étaient divisés en groupe de 50, comme la première fois. C'était l'usage, chez les Juifs, que les hommes fussent toujours séparés des femmes dans les repas et à l'église.

Voici les différences des deux multiplications. Dans la première : 5,000 hommes, 5 pains et 2 poissons, puis 12 corbeilles de restes. Ici : 4,000 hommes, 7 pains et quelques petits poissons, 7 paniers de restes.

### Réflexions

Cet évangile nous montre la grande pitié que Dieu éprouve pour les malheureux. Sa compassion ne s'exerce pas seulement sur les affligés, mais aussi à l'égard de ceux qui souffrent temporellement, comme les pauvres qui manquent de nourriture. Quelle confiance ce miracle ne doit-il pas inspirer à tous ceux que la divine Providence éprouve ! Dieu connaît leur affliction, il la mesure à leurs forces, ou augmente ces dernières en proportion, et il saura mettre fin à ces souffrances. N'est-ce pas par suite de cette pitié du divin Maître envers les pau-

vres qu'il désire si ardemment que les riches les secourent et que lui-même le reconnaîtra particulièrement au jugement dernier ?

*Sept pains.* — « Ces sept pains, dit S. Bernard, représentent les dons de Dieu qui nourrissent notre âme défaillante : la parole de Dieu, la soumission à la volonté divine, la méditation des vérités éternelles, les larmes de la componction et de la prière, les œuvres de pénitence, la douce société des personnes vertueuses et enfin la divine eucharistie ». Ce nombre inspire à saint Bonaventure ces remarques que : « Au-dessous de nous, Satan nous offre les sept péchés capitaux ; autour de nous, l'Eglise nous offre les sept sacrements ; en nous, au fond de notre cœur, Dieu fait descendre les sept dons du Saint-Esprit ; au-dessus de nous, l'espérance fait briller les sept dons de la gloire céleste (la clarté, la subtilité, l'agilité, l'impassibilité, la vue de Dieu, l'amour de Dieu, et la possession de Dieu) ». Jésus, en remettant les pains aux disciples pour qu'ils les distribuent eux-mêmes aux foules, nous montre qu'il a donné aux apôtres les dons spirituels de la science et que c'est par leur ministère qu'il a voulu distribuer à son Eglise la nourriture de la vie.

*Ils mangèrent et furent rassasiés.* — Les pains, selon saint Augustin, se multiplièrent dans les mains de Jésus-Christ, comme le grain semé dans la terre, miracle qui se répète sans cesse. Si on admire plus cette multiplication du pain que celle du grain, c'est parce qu'elle est extraordinaire et rare. Au fond c'est le même miracle, et il faudrait par suite autant admirer la puissance de Dieu et lui en témoigner la même reconnaissance en contemplant la moisson qu'en lisant cet évangile. Mais que dire de la multiplication du pain eucharistique dont ce miracle n'est qu'une figure ? Quelle admiration, quels sentiments continuels de reconnaissance ne doit pas provoquer la pieuse réception de ce sacrement ?

*Ils emportèrent sept corbeilles.* — Par cette conduite, Jésus-Christ nous fait mieux connaître la grandeur du miracle et nous apprend à faire cas des moindres dons de la grâce. C'est pour se rappeler sans cesse le prix infini de la grâce que certains religieux recueillent, à la fin du repas, les restes de pain des convives.

### Résolutions

Penser plus souvent à la bonté infinie de Dieu à notre égard ; réciter avec plus de fidélité et de piété les prières avant et après les repas ; se montrer plus sensible aux peines du prochain.

### Prière

« O mon Dieu, vous voyez tous mes besoins temporels et spirituels, votre bonté en est touchée et veut me soulager ; votre puissance est infinie et rien ne peut vous résister. En qui espérerai je donc, si ce n'est en vous ? Ah ! Seigneur, plus mes besoins sont pressants, plus mon âme sera languissante, et plus j'établirai en vous ma confiance. Ainsi soit-il » (DUQUESNE).

J. S.

## MORTS ILLUSTRES



L'INSTITUT catholique de Paris venait à peine de se remettre de l'émotion causée par la mort si rapide, et presque foudroyante, d'un de ses plus anciens et plus dévoués professeurs, M. l'abbé Ragon, dont les classiques sont bien connus dans plusieurs de nos petits-séminaires, qu'un nouveau deuil, encore plus cruel peut-être, allait soudain l'éprouver.

M. de Lapparent, que la mort a emporté le mois dernier, était en effet pour l'Institut catholique, plus qu'un professeur rempli de zèle et très particulièrement aimé

de ses élèves. Sa science éminente, qui l'avait conduit jusqu'à la place la plus en vue parmi ses pairs, celle de Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, donnait en effet à son enseignement de l'Institut catholique, et à tout son corps de professeurs, un relief et un éclat exceptionnels. Dans ce grand savant, d'autre part, qui réalisait si magnifiquement cette plénitude de culture qui assure à la science son maximum de bienfaisance, le chrétien, jusque dans ses travaux, était à la hauteur de l'homme de science. Il le montrait encore récemment, dans ses conférences sur *la science et l'apologétique* qui resteront un des plus beaux témoignages rendus par la science à la foi, quand elle sait marcher de concert avec elle à la recherche de la vérité.

Tel avait été, d'ailleurs, le programme de toute sa vie, depuis le jour où, à peine sorti de l'École polytechnique et de l'École des mines, il se vouait exclusivement à l'étude de la géologie, où il devait bientôt passer maître, imposant les résultats de ses recherches consciencieuses à l'admiration de tous. Et toute sa vie s'est passée à prouver, par son exemple plus encore que par ses paroles, que la science et la foi ne sont pas incompatibles. Il meurt, à soixante-neuf ans, après une carrière qui fut laborieuse et féconde.

\* \* \*

Le 23 mai, M. François Coppée, de l'Académie française, est décédé à Paris, dans l'appartement qu'il occupait, rue Oudinot, tout près de l'hôtel, si gracieusement mis à la disposition du vénéré cardinal Richard, lors de son expulsion, par le député catholique M. Denis Cochin.

M. François Coppée, le plus populaire, peut-être, des poètes de notre temps, est mort après quatre ans de souffrances héroïquement et chrétiennement supportées.



On n'a pas oublié en effet qu'il revint, il y a quelques années, à la foi de sa première jeunesse. Lui-même a raconté, dans la préface de son livre *La Bonne Souffrance*, par quelles influences il avait été reconquis à la religion de sa mère. En quelques pages d'une loyauté parfaite, il avouait aussi humblement pourquoi, pendant un temps, il s'en était trouvé éloigné.

C'est avec la même foi et la même humilité qu'il est mort. La nuit n'avait pas été très bonne, vers le matin il éprouva une suffocation. Calme et résigné, il demanda lui-même les derniers sacrements. Il les reçut des mains de M. Mottet, vicaire de Saint-Sulpice, et répondit, autant que ses souffrances le lui permettaient, aux prières de l'Eglise. Il avait en ce moment la pleine possession de sa pensée, demeurée chrétiennement sereine. A une heure du soir, il expirait.

Le poète que la France vient de perdre était âgé de soixante-six ans. Il était né à Paris, en 1841.

---

## APOSTOLAT DE LA PRIERE

---

Intention générale pour le mois de juillet 1908,  
approuvée et bénie par Pie X

---

### LES SEMINAIRES

---

PRIERE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, pour que les chrétiens donnent généreusement leur fils à Dieu.

*Résolution apostolique* : Faire naître et soutenir les vocations sacerdotales.

---

## LE DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE

DU

### CLERGE CANADIEN-FRANÇAIS

---

**C**HACUN connaît, depuis les bancs de la *syntaxe*, le vieux dicton que nos maîtres au collège traduisaient et commentaient, à ce qu'il nous semblait, plus souvent que de raison : *Labor improbus omnia vincit — Le travail persévérant vient à bout de tout*. On ne peut s'empêcher d'y revenir en feuilletant le gros volume in-8 de 624 pages que vient de nous donner, par les presses de *La Tribune* de Saint-Hyacinthe, l'infatigable et érudit compilateur qu'est M. l'abbé Allaire, l'auteur déjà connu de *Saint-Denis-sur-Richelieu* : LE DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE DU CLERGÉ CANADIEN-FRANÇAIS.

Un prêtre, ami des lettres et fervent de l'histoire, qui possède dans sa modeste bibliothèque pas moins de 43 volumes ou monographies qui traitent de l'histoire de nos paroisses (1),

---

(1) Liste des paroisses dont il a été publié un précis historique, d'après M. l'abbé F.-V. Charest, de l'évêché de Sherbrooke. — 1 Berthier en haut, par M. l'abbé S.-A. Moreau ; 2 Boucherville, par Rév. P.-L. Lalande, S. J. ; 3 Bury, par M. l'abbé J.-A.-H. Gignac ; 4 Charlesbourg, par M. Jos. Trudel, continué par M. l'abbé Gosselin ; 5 Chesham, par M. J.-A. Chicoyne ; 6 Compton, par M. L.-S. Channell ; 7 Cookshire, par M. l'abbé J.-A.-H. Gignac ; 8 Ditton, par M. J.-A. Chicoyne ; 9 Emberton, par M. J.-A. Chicoyne ; 10 Garthby, par M. l'abbé J.-A.-H. Gignac ; 11 L'Acadie, par M. l'abbé S.-A. Moreau ; 12 L'Ange-Gardien, près Québec, par M. l'abbé R.-E. Casgrain ; 13 L'Avenir ou Durham, par M. J.-C. St Amand ; 14 L'Isle-Verte, par M. Chs.-A. Gauvreau ; 15 Longueil, par MM. Jodoin & Vincent ; 16 Mont-Carmel, comté de Champlain par M. l'abbé D.-O.-S. de Carufel ; 17 Sault-au-Récollet, par M. l'abbé C.-P. Beaubien ; 18 Sherbrooke, par M. l'abbé Pierre Girard ; 19

et dont par conséquent la compétence est indiscutable, M. l'abbé F.-V. Charest, de l'évêché de Sherbrooke, nous disait récemment que *Saint-Denis-sur-Richelieu* est, dans ce genre de publications, ce que probablement nous avons de mieux fait, de plus documenté et de plus vivant. Et nous le croyons volontiers. En rendant compte de ce livre ici même, il y a deux ans, nous notions en particulier que les six chapitres qui parlent des événements de 1837-1838 sont parmi les pages les meilleures et les plus au juste point de nos annales régionales. Beaucoup depuis ont éprouvé le même sentiment et en ont rendu témoignage.

Mais, M. le curé Allaire ne s'est pas reposé sur ses lauriers. Sans rien négliger de ses devoirs de pasteur, il n'a pas craint de s'astreindre à l'ingrate besogne d'écrire au moins 13,000 lettres et de rédiger 3,600 notices biographiques pour nous

---

Stoke, par M. l'abbé J.-A.-H. Gignac ; 20 Stanstead, par M. l'abbé J.-A. Dufresne ; 21 Sainte-Anne de la Perade, par les Révdes Sœurs Ursulines des Trois-Rivières ; 22 Sainte-Anne d'Yamachiche, par M. l'abbé N. Caron ; 23 Sainte-Anne de la Pocatière, par M. N.-E. Dionne ; 24 Sainte-Anne des Plaines, par M. l'abbé G. Dugas ; 25 Saint-Antoine de Lilly, par M. P.-G. Roy ; 26 Saint-Augustin, comté de Portneuf, par M. A. Bécharde ; 27 Saint-Césaire, par les Révds Frères de Saint-Césaire ; 28 Saint-Denis-sur-Richelieu, par M. l'abbé J.-B.-A. Allaire ; 29 Saint-François de Beauce, par M. l'abbé Benj. Demers ; 30 Saint-Gérard de Montarville, par M. X... ; 31 Saint-Guillaume d'Upton, par M. F.-L. Desaulniers ; 32 Saint-Jean de Matha, par M. l'abbé T. Provost ; 33 Saint-Joseph de Carleton, par M. l'abbé E.-P. Chouinard ; 34 Saint-Liguori, par M. l'abbé A.-C. Dugas ; 35 Saint-Louis de Blandford, par M. F.-H. St Germain ; 36 Saint-Luc, par M. l'abbé S.-A. Moreau ; 37 Saint-Romain-de-Winslon, par M. X... ; 38 Saint-Romuald, par M. l'abbé Benj. Demers ; 39 Saint-Thomas-de-Montmagny, par M. l'abbé F.-E.-J. Casault ; 40 Sutton, par M. G.-L..... ; 41 Trois-Pistoles, par M. Chs.-A. Gauvreau ; 42 Wagon, par M. l'abbé F.-V. Charest ; 43 Wotton, par M. l'abbé J.-G. Sanson.

livrer enfin aujourd'hui — trois cents ans après la fondation de Québec — ce répertoire du clergé canadien-français, qui est bien, sans aucun doute, depuis les remarquables travaux de feu Mgr Tanguay, l'ouvrage le plus complet que nous ayons dans ce genre.

L'auteur ne se flatte point que son livre soit sans défaut. La nature même de ce travail de statistiques qu'il entreprenait se prêtait mal, ou plutôt pas du tout, à une mise au point précise et définitive. Les prêtres, comme les gens du monde d'ailleurs et peut-être plus qu'eux, sont sans cesse en mouvement : les curés changent de cures et les vicaires changent de curés assez souvent, de sorte que, paraît-il, un tiers du clergé change de localité chaque année. Et puis, tous les ans aussi, il se creuse des vides dans les rangs du sacerdoce. La chronique du *Propagateur*, enregistre une moyenne annuelle de 50 décès parmi nos confrères. Alors on comprend qu'il fallait à M. Allaire

*Ajouter quelquefois et souvent retrancher.....,*

sur ses listes, pour arriver au juste point ; pratiquement, il lui était impossible d'atteindre à la perfection.

Une autre cause des quelques erreurs de faits ou des quelques lacunes, qu'on pourra remarquer, dont cependant le patient compilateur a la délicatesse de ne pas se plaindre — mais que nous connaissons bien à la rédaction du *Canada ecclésiastique* ! — c'est l'indifférence et l'apathie d'un si grand nombre qui ne veulent jamais fournir les renseignements qu'on leur demande, alors pourtant que cela leur serait si facile. Et notez que ce sont ceux-là précisément qui s'étonneront avec le plus d'aigreur qu'on soit imparfaitement renseigné sur leur compte ! Ce n'est peut-être ni malice, ni parti-pris ; mais ils se donneraient la tâche d'être désagréables et chichement égoïstes qu'ils n'y réussiraient pas mieux.

Tel qu'il est cependant, ou plutôt tel qu'il nous a paru être à

un premier coup d'œil, le livre de notre confrère constitue l'une des plus utiles et des plus précieuses compilations de notes biographiques sur le clergé actuel que nous puissions rêver avoir sous la main, au moment voulu. Songez qu'il y a là, en raccourci, le *curriculum vitae* de pas loin de 4,000 prêtres, dont un certain nombre avec leur portrait, et demandez-vous ce qu'il a fallu de patience et de volonté pour dresser une telle statistique ?

Nous tenons à féliciter sans réserve notre laborieux confrère et ami. Nous le disons volontiers, l'autre semaine, en parlant du beau livre de M. l'abbé Moreau : *Histoire de l'Acadie*, il convient de louer hautement ceux de nos confrères qui consacrent leurs loisirs, ou même prennent sur leur repos, pour écrire ainsi la petite histoire en marge de la grande. De toutes ces monographies, de toutes ces statistiques, de ces labeurs et de ces travaux il restera pour l'avenir comme une affirmation et un témoignage magnifiques et irrécusables de notre vitalité et de notre vigueur nationales.

En ce temps de la Saint-Jean-Baptiste, où l'on aime à applaudir nos orateurs lorsqu'ils chantent les gloires de notre passé et les promesses de notre avenir, aimons aussi à saluer et à louer les auteurs, encore rares chez nous, dont les livres sont comme autant de bonnes actions patriotiques. Et, pour être pratiques, souvenons-nous que ces livres-là ne s'impriment pas sans qu'il en coûte, achetons-les, encourageons les auteurs en y allant ainsi de notre *souscription* ; nous ferons, nous aussi, une bonne action, une action patriotique.

Le *Dictionnaire biographique du Clergé canadien-français* de M. l'abbé Allaire est l'un de ces livres qu'il faut avoir sur l'un des rayons de nos bibliothèques. On s'adresse à l'auteur à Saint-Thomas-d'Aquin près Saint-Hyacinthe.

E.-J. A.

## ROME

## DECRET DE L'INDEX

**L**A Sacrée Congrégation des Eminentissimes et Révérendissimes cardinaux de la Sainte Église romaine, préposés et délégués par Notre Saint-Père Pie X et le Saint-Siège à l'Index des livres de doctrine pernicieuse, pour les proscrire, les expurger et les permettre dans tout l'univers chrétien, dans sa séance tenue au palais apostolique du Vatican le 25 mai 1908, a condamné et condamne, a défendu et défend, a ordonné et ordonne d'insérer à l'Index des livres pros crits les ouvrages suivants :

L'abbé EMMANUEL BARBIER : *Le progrès du libéralisme catholique en France sous le pape Léon XIII*. Histoire documentaire. Paris, P. Lethielleux.

— *Ne mêlez pas Léon XIII au libéralisme*. *Ibid.*, 1907.

JEAN D'ALMA : *La controverse du quatrième Évangile*. Paris, E. Nourry, 1907.

ANTOINE DUPIN : *Le dogme de la Trinité dans les trois premiers siècles*. *Ibid.*, 1907.

C. ROMANO D'AZZI : *Un vasto inganno : la risurrezione dei morti*. Studio intico. Rome, Enrico Voghera, 1907.

FERDINAND HAMELIN : *Le journal d'un prêtre*. Roman. Paris, Stock, 1908.

En conséquence, que personne de quelque dignité ou condition qu'il soit, n'ose à l'avenir publier ou lire, ou retenir ces ouvrages condamnés et pros crits dans n'importe quel endroit et dans n'importe quelle langue, sous peine d'encourir les censures inscrites dans l'Index des livres défendus.

M. PAUL BUREAU s'est soumis d'une manière digne d'éloges au

décret de la Sacrée Congrégation, publié le 17 mars 1908, par lequel était condamné et inséré à l'Index un livre dont il est l'auteur.

Sur le rapport qui lui a été présenté par le secrétaire soussigné, S. S. le pape Pie X a approuvé et ordonné de promulguer ce décret. En foi de quoi, etc.

FRANÇOIS, card. SEGNA, *préfet.*

Donné à Rome, le 26 mai 1908.

---

### SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

---

Archevêché de Montréal, le 29 juin 1908.

M. l'abbé Etienne Demers, ancien curé de Rigaud, décédé hier, était membre de la Société d'une messe.

EMILE ROY, chan., *chancelier.*

---

### AUX PRIÈRES

---

M. l'abbé N.-E. Demers, décédé à Montréal.

Sœur Anita Chaloult, des Religieuses-Hospitalières de Saint-Joseph de l'Hôtel-Dieu de Montréal, décédée à Montréal.

Sœur Marie-Claire, née Cléopée Choquet, professe vocale, des Sœurs de la Charité de la Providence, décédée à Montréal.

Sœur Marie-Marguerite, née Azilda Goyette, professe vocale, des Sœurs de la Charité de la Providence, décédée à Montréal.

Sœur Marie de Saint-Georges Doyle, religieuse choriste, des Religieuses de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur, décédée à Montréal.

Dr Louis Demers, décédé à Montréal.

Mme Marie Trudeau, décédée à Sainte-Béatrice.

---

## BIBLIOGRAPHIE

LA PUBLICITÉ DES MARIAGES, COMMENTAIRE DU DÉCRET " NE TEMERE ", sur les fiançailles et le mariage, par le P. Charles Gonthier, S. J., du Collège Sainte-Marie, de Montréal.

**L**A nouvelle loi sur la publicité des mariages a une importance capitale : les matières qu'elle règle intéressent souverainement les fidèles — sa connaissance exacte est aussi d'une extrême nécessité pour les prêtres. Il est donc bon de la comprendre parfaitement : et il faut qu'elle soit pleinement et clairement expliquée au peuple chrétien.

Le Commentaire du Père Ch. Gonthier a précisément pour but de rendre cette explication facile. Il expose d'une façon très nette :

Les prescriptions de la nouvelle loi ;

Les modifications apportées par elle à la discipline ancienne.

En même temps il indique les motifs des différentes prescriptions, et montre combien elles sont raisonnables, et combien elles seront utiles.

En outre, il traite explicitement certaines questions tout particulièrement utiles dans nos régions, par exemple : celle des paroisses de langues différentes établies sur le même territoire.

Le lecteur y trouvera le texte du décret *Ne temere*, ainsi que les réponses de la Sacrée Congrégation du Concile aux doutes proposés jusqu'ici à propos des prescriptions du nouveau décret.

Ce Commentaire est de nature à rendre grand service aux prêtres. Il sera également fort utile aux hommes de loi, et à toutes les personnes qui s'intéressent à la législation ecclésiastique.

Se vend à l'imprimerie du Sacré-Cœur, 1092 Bordeaux, Montréal, et chez les principaux libraires. Prix : 50 cents ; franco, 55 cents.